

Remplissez ce formulaire et **joignez-en une copie** à votre déclaration. Pour obtenir des précisions, lisez les pages 1 à 5 du cahier de formulaires.

Étape 1 – Impôt des Territoires du Nord-Ouest sur le revenu imposable

Inscrivez votre **revenu imposable** (ligne 260 de votre déclaration) _____ 1

Utilisez le montant de la ligne 1 pour déterminer **laquelle** de ces colonnes vous devez remplir.

Inscrivez le montant de la ligne 1 dans la colonne appropriée

Ligne 2 moins ligne 3 (ne peut pas être négatif)

Ligne 4 multipliée par ligne 5

Ligne 6 plus ligne 7
Passez à l'étape 2

Impôt des T.N.-O. sur le revenu imposable

	la ligne 1 ne dépasse pas 33 811 \$	la ligne 1 dépasse 33 811 \$ mais pas 67 622 \$	la ligne 1 dépasse 67 622 \$ mais pas 109 939 \$	la ligne 1 dépasse 109 939 \$	
	0 00	33 811 00	67 622 00	109 939 00	2
	=	=	=	=	3
	x 5,9 %	x 8,6 %	x 12,2 %	x 14,05 %	4
	=	=	=	=	5
	+ 0 00	+ 1 995 00	+ 4 903 00	+ 10 065 00	6
	=	=	=	=	7
					8

Étape 2 – Crédits d'impôt non remboursables des Territoires du Nord-Ouest

Important : Les montants des crédits d'impôt non remboursables des Territoires du Nord-Ouest peuvent être **différents** de ceux de l'annexe 1 fédérale. Voyez les grilles de calcul territoriales et les pages 1 à 3 du cahier de formulaires.

Pour usage interne seulement **5610**

Montant personnel de base	inscrivez 11 609 \$	5804		9
Montant en raison de l'âge (si vous êtes né en 1940 ou avant) (grille de calcul territoriale)		5808 +		10
Montant pour époux ou conjoint de fait				
Montant de base	1 1 609 00			
Moins : son revenu net selon la page 1 de votre déclaration	-			
Résultat : (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		► 5812 +	11
Montant pour une personne à charge admissible (grille de calcul territoriale)		5816 +		12
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience (grille...)		5820 +		13
Cotisations au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec				
(montant de la ligne 308 de votre annexe 1 fédérale)		5824 +		• 14
(montant de la ligne 310 de votre annexe 1 fédérale)		5828 +		• 15
Cotisations à l'assurance-emploi (montant de la ligne 312 de votre annexe 1 fédérale)		5832 +		• 16
Montant pour revenu de pension (montant de la ligne 314 de votre annexe 1 fédérale)		5836 +		17
Montant pour aidants naturels (grille de calcul territoriale)		5840 +		18
Montant pour personnes handicapées (voir la ligne 5844 à la page 2 de ce cahier)		5844 +		19
Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge (grille...)		5848 +		20
Intérêts payés sur vos prêts étudiants (montant de la ligne 319 de votre annexe 1 fédérale)		5852 +		21
Vos frais de scolarité et montant relatif aux études [joignez l'annexe NT(S11)]		5856 +		22
Frais de scolarité et montant relatif aux études transférés d'un enfant		5860 +		23
Montants transférés de votre époux ou conjoint de fait [joignez l'annexe NT(S2)]		5864 +		24
Frais médicaux selon la ligne 330 de votre annexe 1 fédérale	5868		25	
Inscrivez le moins élevé : 1 844 \$ ou 3 % de la ligne 236	-		26	
Ligne 25 moins ligne 26 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		27	
Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge calculé à l'aide de la grille de calcul pour la ligne 5872	5872 +		28	
Ligne 27 plus ligne 28	5876 =		► +	29
Additionnez les lignes 9 à 24 et 29		5880 =		►
Taux des crédits d'impôt non remboursables			x 5,9 %	31
Ligne 30 multipliée par ligne 31		5884 =		32
Dons				
Montant de la ligne 345 de votre annexe 9 fédérale	x 5,9 % =			33
Montant de la ligne 347 de votre annexe 9 fédérale	x 14,05 % =		+	34
Ligne 33 plus ligne 34		5896 =		► +
Ligne 32 plus ligne 35		6150 =		36

Passez à l'étape 3 au verso ➡

Étape 3 – Impôt des Territoires du Nord-Ouest

Inscrivez votre impôt des T.N.-O. sur le revenu imposable selon la ligne 8					37
Impôt des T.N.-O. sur le revenu fractionné selon le formulaire T1206	6151	+			• 38
Ligne 37 plus ligne 38		=			39

Inscrivez vos crédits d'impôt non remboursables des T.N.-O. selon la ligne 36					40
Crédit d'impôt des T.N.-O. pour dividendes					
Montant de la ligne 120 de votre déclaration		x 6 % =	6152	+	• 41
Crédit d'impôt des T.N.-O. pour emploi à l'étranger					
Montant de la ligne 426 de votre annexe 1		x 45 % =	6153	+	• 42
Report d'impôt minimum des T.N.-O.					
Montant de la ligne 427 de votre annexe 1		x 45 % =	6154	+	• 43
Additionnez les lignes 40 à 43		=			▶ 44
Ligne 39 moins ligne 44 (si négatif, inscrivez « 0 »)		=			45
Impôt additionnel des T.N.-O. relatif à l'impôt minimum					
Montant de la ligne 117 du formulaire T691		x 45 % =		+	46
Ligne 45 plus ligne 46		=			47
Crédit territorial pour impôt étranger selon le formulaire T2036				-	48
Ligne 47 moins ligne 48 (si négatif, inscrivez « 0 »)		=			49

Crédit d'impôt pour contributions politiques

Total des contributions politiques des Territoires du Nord-Ouest versées en 2005	6255				50
Crédit calculé à l'aide de la grille de calcul territoriale pour la ligne 51 (maximum 500 \$)				-	51
Ligne 49 moins ligne 51 (si négatif, inscrivez « 0 »)		=			52

Crédits d'impôt pour capital de risque

Crédit d'impôt pour sociétés par actions à capital de risque de travailleurs

Coût des actions selon le feuillet T2C (NWT) (maximum 100 000 \$)	6241		A		
Inscrivez le montant le moins élevé :					
ligne A ou 5 000 \$	-	B x 15 % =			53
Ligne A moins ligne B	=	C x 30 % =	+		54

Crédits d'impôt pour autres sociétés par actions à capital de risque et pour placements directs dans des sociétés par actions territoriales

Coût des actions selon le feuillet T2C (NWT) (maximum 100 000 \$)	6243	x 30 % =	+		55
Additionnez les lignes 53 à 55		=			56

Limite annuelle	30 000	00			57
Inscrivez le montant de la ligne 53	-				58
Ligne 57 moins ligne 58	=			▶	59

Inscrivez le montant le moins élevé : ligne 56 ou ligne 59					60
Partie inutilisée des crédits d'impôt pour capital de risque d'années passées		+			61
Ligne 60 plus ligne 61		=			62

Inscrivez le montant le moins élevé : ligne 59 ou 62					63
Ligne 52 moins ligne 63 (si négatif, inscrivez « 0 »)					
Inscrivez le résultat à la ligne 428 de votre déclaration.					64

Crédits d'impôt pour capital de risque

Impôt des Territoires du Nord-Ouest

Partie inutilisée des crédits d'impôt pour capital de risque

Montant de la ligne 62					65
Montant de la ligne 63	-				66
Ligne 65 moins ligne 66					67

Total du crédit disponible à reporter à des années passées

Vous pouvez reporter le montant de la ligne 67 aux trois années passées en remplissant la partie ci-dessous.

Inscrivez le montant que vous voulez reporter à 2004	6244				• 68
Inscrivez le montant que vous voulez reporter à 2003	6245				• 69
Inscrivez le montant que vous voulez reporter à 2002	6246				• 70